

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pieds

selon la recommandation R408 et suivant Arrêté du 21 novembre 2004

Durée : 14.00 heures - 2.00 jour(s)

Lieu : SKANDO 63 rue de la Gare 68520 BURNHAUPT LE HAUT

Profils des apprenants :

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
- Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Prérequis :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou aide au montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser, la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante de plans

Accessibilité et délais d'accès :

Inscription : 2 semaines avant la date du début de la formation

- par mail - info@skando.fr
- par téléphone - 07 62 18 17 75

En cas de situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé,
Merci de prendre contact avec Mme Faure au 07 62 18 17 75

Effectif : Mini 3 personnes - Maxi 8 personnes

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Contenu de la formation

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant

SKANDO

63 rue de la Gare
68520 BURNHAUPT LE HAUT
Email : info@skando.fr
Tel : +33762181775



- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur avec 25 ans d'expérience comme Chef d'équipe dans l'échafaudage et titulaire d'une Certification de formation en situation professionnelle

Modalités pédagogiques

Le déroulement de la formation alterne des phases théoriques en salle (exposés avec supports multimédia, travail en groupe, cas concrets) et des mises en situation pratiques sur la plateforme pédagogique équipé d'échafaudages.

Ressources pédagogiques et techniques

- Échafaudages de pied certifiés NF, matériel de montage (clé, niveau, marteau...), matériel de balisage
- Supports et outils pédagogiques - Livret de formation - Vidéo
- Salle de formation climatisée, équipée d'un écran interactif
- Plate-forme logistique intérieure et extérieure de 500m²

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnement oraux, questionnaire à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique.

Une Attestation de Compétences sera délivrée au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et qui aura satisfait aux exigences des évaluations.

Validité de la formation

Un renouvellement est préconisé tous les 5 ans

Prix :

- Inter : sur demande
- Intra : sur demande

Qualité et indicateurs de résultats :

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 93%
Taux de recommandation : 100%

Dernière Mise à jour : Sept 2024